

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

CAHORS ET DÉP^t : Trois mois, 5 fr.; Six mois, 10 fr.; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉP^t : — 6 fr.; — 11 fr.; — 20 fr.

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCEE.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RECLAMES — 50 —

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34, et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

De CAHORS à LIBOS			De LIBOS à CAHORS			De CAHORS à MONTAUBAN			De MONTAUBAN à CAHORS			De CAHORS à CAPDENAC			De CAPDENAC à CAHORS		
Omnibus	Poste	Omnibus	Omnibus	Poste	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus
CAHORS — D. 1	6 ^h 25	12 ^h 50	PARIS — D. 1	2 ^h 20	8 ^h 50	CAHORS — D. 1	4 ^h 41	10 ^h 22	5 ^h 25	TOULOUSE D. 1	5 ^h 40	11 ^h 16	2 ^h 30	CAHORS — D. 1	7 ^h 40	11 ^h 41	5 ^h 10
Mercurel.	6 40	1 4	— Express. 8	5 45	3 15	Sept-Ponts.	4 53	10 32	5 38	BORDEAUX. D. 1	7 40	10 54	4 40	Cabessut, halte	7 49	11 41	5 36
Parnac.	6 52	1 16	BORDEAUX. »	5 45	3 15	Cieurac.	5 11	10 46	5 58	» » » » »	» » » » »	9 30	» » » » »	Arcambal.	8 2	12 4	5 36
Luzach.	7 1	1 23	M.-Libos.—D. 8	5 55	3 10	Lalbenque.	5 20	10 53	6 11	Montauban. D. 7	7 25	10 40	4 40	Vers.	8 12	12 21	5 45
Castelfranc.	7 18	1 37	Fumel.	6 10	3 10	Borredon.	5 45	11 16	6 42	Saint-Géry.	8 21	12 38	5 53	Saint-Géry.	8 35	1 5	6 6
Puy-l'Évêque.	7 30	1 48	Soturac-Touzac 8	6 12	3 18	Causse-de.	5 55	11 27	6 56	Comluch.	8 43	1 14	6 13	St-Géry, halte.	8 43	1 14	6 13
Duravel.	7 40	1 57	Soturac-Touzac 8	6 12	3 18	Réalville.	6 5	14 36	7 8	St-Martin-Lab.	8 57	1 35	6 25	St-Martin-Lab.	8 55	1 35	6 25
Soturac-Touzac	7 49	2 6	Duravel.	6 3	3 39	Albias.	6 13	14 44	7 18	Calvignac, hal.	9 5	1 44	6 35	Calvignac, hal.	9 5	1 44	6 35
Fumel.	8 1	2 17	Puy-l'Évêque.	6 9	3 48	Founeuve.	6 22	11 52	7 28	Cajarc.	9 21	2 10	6 7	Cajarc.	9 21	2 10	6 7
M.-Libos.—A. 8	8 8	3 7	Castelfranc.	6 26	4 3	Montauban. A. 10	40	6 05	» » » » »	Lalbenque.	9 44	12 13	6 15	Montbrun, hal.	9 33	2 24	6 58
BORDEAUX.	3 51	8 11	Luzach.	6 38	4 16	TOULOUSE. A. 8	46	1 45	» » » » »	Cieurac.	9 54	12 22	6 24	Toirac.	9 44	2 45	7 8
PARIS — Ar. 11	46	4 37	Parnac.	6 47	4 26	BORDEAUX.	10 40	6 05	» » » » »	Sept-Ponts.	10 7	12 34	6 36	Capdenac-A. 10	12	3 27	7 33
			Mercurel.	6 58	4 38					CAHORS — A. 10	17	12 42	6 44	» » » » »	» » » » »	» » » » »	» » » » »
			CAHORS.—A. 10	10	4 56									PARIS.—D. 1	8 ^h 5	11 ^h 30	5 ^h 10

Cahors, le 28 Juillet.

LA RÉFORME DE L'IMPÔT FONCIER

La République doit à tous les citoyens l'égalité devant l'impôt.

Tel est le principe que chacun se plaît à proclamer. Mais quand on examine notre régime financier, on constate qu'il y a loin de la théorie à la pratique.

Prenons pour exemple l'impôt sur la terre, c'est-à-dire la contribution foncière sur la propriété non bâtie.

Chaque année il est assigné par les pouvoirs compétents un contingent aux départements, arrondissements et communes et, en fin de compte la somme à percevoir est répartie entre les parcelles d'après les évaluations cadastrales.

Or, ces évaluations sont fixes, bien qu'elles aient été entachées d'erreurs nombreuses au début et que, depuis lors, le temps ait amené des modifications multiples dans la situation des propriétés.

Ces évaluations ne concordent donc plus avec le revenu réel des terres qui devrait servir de base à l'impôt et, quand la moyenne du contingent pour la France entière est d'environ 4,60 pour 100, on constate que tel propriétaire paye 20 ou 25 pour 100 de son revenu net, quand son voisin ne paye que 1 ou 2 pour 100.

Ces inégalités ne sont pas moins flagrantes dans la répartition faite à toutes les communes, les arrondissements et les départements.

Or, la loi des contributions directes pour 1889 vient d'être votée par la Chambre, l'inégale répartition de l'impôt foncier a été

établie une fois de plus, et après de longs débats aucune mesure n'a été prise et les choses restent en l'état. C'est ainsi que chaque année, au moment du vote de l'impôt direct, tout le monde est d'accord pour reconnaître que la terre est frappée d'une manière inégale et on ne fait rien pour remédier au mal. Nous nous trompons, on a fait il y a quelques années pour la propriété non bâtie, un grand travail de statistique qui a coûté plusieurs millions et qui a permis une fois de plus d'évaluer en chiffres, les inégalités de taxation dont souffrent depuis si longtemps nos populations rurales; mais ces constatations affligeantes n'ont pas eu le pouvoir de décider le gouvernement et les Chambres à remédier à une injustice qui de jour en jour devient moins tolérable.

Chaque année, en effet, par suite des besoins des départements et des communes, dont les centimes additionnels constituent la principale ressource, l'impôt foncier augmente et, par cela même, sa mauvaise répartition est rendue plus choquante et plus lourde aux contribuables, par suite de la ruine de nos campagnes.

Pour la seule contribution sur la propriété non bâtie le montant des centimes additionnels s'élève pour 1889 à 133 millions, en augmentation de près de 700,000 francs sur l'année précédente, quand le principal de l'impôt ne dépasse pas 118 millions.

Si les vices de l'impôt foncier ne peuvent être niés, s'ils sont destinés à s'aggraver par l'accroissement fatal des centimes additionnels nécessaires aux dépenses locales, comment se fait-il qu'on ne se décide pas à

modifier au plus vite un semblable état de choses ?

La responsabilité de cette situation incombe principalement à l'administration des finances qui a su jusqu'à ce jour par sa force d'inertie, paralyser toutes les bonnes volontés et même annuler des décisions formelles du Parlement.

La réforme de l'impôt foncier a, en effet, été déjà votée par l'Assemblée Nationale.

Emue des injustices que supportaient les populations rurales, cette assemblée qui, cependant ne passait pas pour être animée d'un grand zèle réformateur a, à deux reprises diverses, le 5 août 1874 et le 3 août 1875, inséré dans la loi des finances des dispositions prescrivant formellement la réforme de la contribution foncière.

Ces dispositions sont jusqu'à ce jour, restées lettre morte.

* *

INFORMATIONS

Le budget extraordinaire de la guerre

On lit dans le Journal des Débats :

» Divers journaux ont parlé ces jours derniers d'un incident qui aurait été soulevé à l'un des conseils de cabinet au sujet du budget extraordinaire de la guerre. Voici, d'après nos informations, de quoi il s'agit :

» On sait que le budget extraordinaire de la guerre s'élève pour 1889, à 192,952,260 fr. Pour faire face à ces dépenses, le ministre fait état du reliquat du produit de la conversion, effectué l'année dernière, des rentes 4 1/2 0/0 en 3 0/0, soit 52,496,892 francs de 40 millions provenant de l'annulation d'égale somme à opérer sur le crédit de 105 millions ouvert au budget extraordinaire de la

guerre (exercice 1887) ; enfin pour les 100 millions restants, le ministre propose d'émettre des obligations à court terme.

» On a remarqué que les 40 millions dont fait état M. Peytral sont reportés au budget de 1889 avec leur destination primitive, et par suite ne peuvent être affectés à l'emploi que leur attribue le ministre des finances. Le résultat serait un déficit de 40 millions dans le budget extraordinaire de la guerre.

» On assure que la commission du budget aurait été saisie, dans une de ses dernières séances, de cet incident et qu'elle aurait reconnu la réalité de l'erreur commise par le ministre des finances. On affirme d'autre part que des membres de la commission, ayant demandé à M. Peytral s'il avait communiqué son projet de budget à M. de Freycinet, le ministre des finances avait répondu qu'il ne l'avait pas communiqué, mais qu'il l'avait tu au conseil sans que personne lui ait fait d'observations.

A la frontière italienne. — Un journal d'hier, annonce qu'à la suite d'une incursion sur notre frontière de soldats italiens, une négociation aurait eu lieu entre les cabinets de Paris et de Rome, et que les gendarmes français qui, en procédant à l'arrestation temporaire de deux sergents italiens, ont fait leur devoir seraient déplacés. Aucune négociation n'a eu lieu au sujet de cet incident sans importance, et il n'a nullement été question du déplacement des gendarmes français.

La campagne du « Paris » — Le Parti National, répondant au violent article dirigé, hier, par le Paris, contre M. Christophle, gouverneur du Crédit foncier, y voit le commencement d'une campagne qui a en vue toute autre chose que la défense des intérêts publics.

Nous craignons bien que le Paris, volontairement ou non, ne se fasse l'organe des convoitises féroces, des ambitions et des impatiences d'une bande insatiable qui n'attend qu'un signal pour se jeter sur toutes nos administrations. Après le Crédit foncier, ce sera la Banque de France; ce sera le tour des grandes compagnies. Après les grandes compagnies, ce seront toutes les fonctions politiques qui deviendront la proie du radicalisme.

159 FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

LES AVENTURES D'un Peau-Rouge

A PARIS

TROISIÈME PARTIE

LES MORTS-VIVANTS

VII

OU LES AFFAIRES SE COMPLICQUENT DE PLUS EN PLUS POUR FELITZ OYANDI ET SON AMI LE MAYOR.

« Qui jamais pourra sonder la profondeur de cet abîme incommensurable, où tout se heurte, se choque, se froisse et se confond ; où le raisonnement tient la plus petite place ; où les instincts physiques de la matière dominent tyranniquement le moral ; où tout se résume par une question de nerfs plus ou moins solides ; où ce qu'on est convenu d'appeler la conscience, n'est qu'une face de la lâcheté de la brute, et, le remords, le regret d'un crime avorté ; et dont ces deux sentiments réunis et poussés à leur paroxysme font de l'homme le plus faible et le plus incomplet des animaux créés par un caprice inconscient de la nature... Voilà un homme, relativement fort et intelligent, d'une férocité devant laquelle celle du tigre ne serait que de la douceur, qui ne croit à

rien ; que les crises les plus atroces, méditées froidement, et, plus froidement exécutées, laissent froid ; calme, impassible ; eh bien ! ce monstre qui a à peine figure humaine, surpris par une jouglerie idiote, plus ou moins bien exécutée, sans avoir la force ou le courage de raisonner, est pris du vertige de la peur, sans savoir même pourquoi cette peur, qu'il ne saurait analyser, frappé d'une secousse essentiellement illogique et stupide, s'évanouit comme un enfant... Sur ma foi ! ce serait à me dégouter de l'espèce humaine, s'il me restait encore quelques illusions, et si, depuis longtemps déjà, je ne savais à quoi m'en tenir sur son compte ! Il fit une pause et demeura un instant pensif, puis il reprit :

— Décidément il ne reprend pas connaissance ; quelle frayeur il a dû avoir ! murmura-t-il en haussant les épaules ; le diable soit de l'idiote ! Enfin !... je suis un niais ! s'écria-t-il tout à coup en assénant sur le canapé un coup de poing qui le fit gémir dans toutes ses jointures ; au lieu de rester ici à regarder ce vilain masque qui, décidément est hideux, ne vaudrait-il pas mieux faire des recherches et découvrir les moyens employés par les acolytes de cette satanée sorcière, qu'il faudra que je retrouve le plus tôt possible pour l'obliger à m'avouer les motifs qui l'ont poussé à exécuter cette sottise jonglerie ? Pardieu ! je vais me mettre à l'œuvre pendant qu'il fait la carpe, quand j'aurai trouvé, rien ne me sera plus facile que de lui prouver qu'il a été pris pour dupe ; alors j'en ferai tout ce que je voudrai. C'est cela ; allons, sans plus perdre de temps.

Il jeta un dernier regard sur Felitz Oyandi toujours immobile, se leva, et ouvrant la porte du

cabinet, il sortit et renferma doucement la porte derrière lui.

Le Mayor connaissait depuis longtemps le être de la demeure de son complice ; il n'avait aucunement besoin de guide pour se diriger dans ce dédale, qui pour tout autre que lui, aurait été inextricable.

Après avoir traversé plusieurs pièces reliées entre elles, soit par des passages secrets, soit par des corridors, le Mayor pénétra enfin dans une pièce assez grande, éclairée par deux fenêtres garnies de forts barreaux de fer à l'extérieur.

Cette pièce, meublée avec un certain luxe de mauvais goût, servait de chambre à coucher à Felitz Oyandi.

Le lit était placé dans une profonde alcôve, ayant une double porte qui pouvait se fermer au besoin, de sorte que le lit disparaissait, et que la chambre à coucher devenait un salon.

Dans l'alcôve, il y avait deux portes, une à la tête du lit, l'autre au pied.

Ces portes étaient vitrées et munies à l'intérieur de rideaux de mousseline.

La première ouvrait sur un cabinet de toilette, la seconde sur un cabinet servant de porte-manteaux ; c'était là où Felitz Oyandi accrochait ses vêtements.

Ce porte-manteaux était directement placé derrière le cabinet de travail de Felitz Oyandi, avec lequel il devait certainement communiquer par quelque issue secrète, mais ignorée du Mayor. C'est ici que doit être le pot aux roses, dit celui-ci en riant ; seulement il s'agit de le découvrir. Essayons.

Mais comme ce cabinet, assez grand, était pres-

que obscur, car il ne recevait le jour que par la porte vitrée, le Mayor avant d'y entrer chercha une allumette, l'enflamma et alluma une bougie, placée dans un flambeau sur une table de nuit.

Au moment où il saisissait le flambeau, un bruit presque imperceptible frappa soudain son oreille et éveilla sa surveillance, toujours sur le qui-vive.

Sans faire un mouvement qui aurait attiré trop vivement l'attention, le Mayor se contenta de tourner légèrement la tête.

Il aperçut alors un homme sortant à pas de loup du cabinet.

Cet homme sortant était empressé dans les plis d'un épais manteau espagnol ; les larges ailes d'un chapeau de feutre rabattues sur ses yeux ne laissaient voir aucun des traits de son visage.

Se voyant découvert cet homme s'arrêta.

Le Mayor éclata de rire ; et croissant les bras sur sa large poitrine :

— Mort diable ! dit-il, l'aventure est curieuse, sur ma foi ! Je suis charmé de me rencontrer face à face avec le rusé démon qui a fait si grand peur à mon pauvre camarade !

— Passage ! répondit l'autre d'une voix basse et sourde, mais avec un ton de menace.

— Ceci compagnon, est autre chose, reprit le Mayor toujours riant ; je suis prêt à vous laisser aller en paix ; mais, auparavant, il y a une légère formalité à remplir.

— Passage ! interrompit l'autre.

— Je ne demande pas mieux que de vous livrer le passage que vous me demandez, reprit le Mayor sans autrement s'émouvoir ; seulement, ce ne sera que lorsque je saurais qui vous êtes, car ce que vous êtes venu faire ici, je crois le savoir.

M. Floquet sera impuissant à arrêter le torrent, une fois débordé, et s'il résiste, il sera impitoyablement brisé comme un vil opportuniste.

Il est encore temps d'arrêter cette nouvelle invasion de sauterelles à l'intérieur.

M. Carnot doit commencer à s'apercevoir qu'il a de grands devoirs à remplir : s'il les oublie, nous les lui rappellerons.

Nouvel essai de mobilisation. — On lit dans le *Figaro* :

M. de Freycinet projette une expérience de mobilisation beaucoup moins vaste que celle de l'an dernier, mais beaucoup moins coûteuse et très probante dans ses résultats.

Elle ne comprendrait, comme on sait, que la 11^e division, à Nancy.

Cette mobilisation, qui devait être faite la semaine prochaine, est renvoyée à la première quinzaine d'août. La date absolue en est tenue secrète, bien entendu, et ne sera communiqué, par télégraphe, qu'au dernier moment.

M. de Freycinet quittera aussitôt Paris et se rendra à Nancy pour assister à ces expériences.

Le général Boulanger, recevant un rédacteur de la *France*, qui venait lui demander son opinion sur l'élection de l'Ardèche, s'est exprimé ainsi :

Je ne suis pas surpris du scrutin d'hier. C'est parce que j'ai gardé le lit depuis le jour où j'ai posé ma candidature que je n'ai pas été élu dans l'Ardèche. Le jour où la période électorale s'ouvrirait, ma blessure me mettrait dans l'impossibilité absolue de diriger la campagne ou même de la suivre. Dès le premier jour ma candidature s'en est allée à vau-l'eau. Je suis convaincu que si la campagne avait été menée comme dans le Nord, nous aurions réussi malgré la pression administrative de tous les instants.

Vous savez mieux que moi à l'aide de quels moyens on a imposé un candidat opportuniste. Les électeurs me croient mort ; ils se trompent. L'élection de l'Ardèche n'est qu'un grain de sable sur la route que nous suivons, mes amis et moi. La voiture est lancée à tel train que cet obstacle sera franchi sans la moindre difficulté. Je continuerai à me présenter partout où il y aura des élections législatives.

Dès aujourd'hui, ma candidature est posée à l'élection de la Somme. Que je sois élu ou non, peu m'importe. Ce que je veux surtout, c'est créer un mouvement national en faveur de la révision et donner rendez-vous aux opportunistes lors des élections générales. Quoi qu'il advienne, les électeurs qui ont voté pour moi resteront fidèles à mon programme. C'est en 1889 que l'on verra si la France est satisfaite de la constitution monarchique de 1875.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

La classe 1887. — M. de Freycinet a pris les dispositions suivantes en ce qui concerne la classe 1887 :

Le contingent entier sera appelé pour cinq ans, sauf 25,000 hommes qui formeront une deuxième portion du contingent, et suivant le mode adopté déjà par le général Ferron, pour-

— Passage l dit l'inconnu pour la troisième fois.

— Non ! Quel entêté ! dit le Mayor toujours riant.

— Au diable, alors ! s'écria l'inconnu.

Et il se rua, tête baissée, sur le Mayor.

Le choc fut des plus rudes, mais le bandit s'y attendait, et il le reçut sans broncher, ni reculer d'une semelle.

Il y eut alors entre les deux hommes une lutte acharnée de deux ou trois minutes.

Ils s'étaient saisis corps à corps, leur poitrine haletait, tant leurs efforts étaient désespérés, mais cette lutte était muette.

Ni l'un ni l'autre des deux adversaires ne laissait échapper un mot.

Tout à coup le chapeau de l'inconnu tomba, et un rayon de soleil éclaira son visage.

Le Mayor lâcha prise et recula avec stupeur.

— Sebastian ! s'écria-t-il d'une voix rauque. Sebastian ici !

— Oui, répondit l'ancien matelot avec un ricanement sinistre, Sebastian que tu as fait lâchement assassiner dans le brûlis de la Hulotte-Bleue ! Sebastian sorti de son tombeau pour se venger !

Un poignard brilla dans sa main et s'abattit, rapide comme la foudre, sur le Mayor, qui tomba en poussant un soupir, mais sans jeter un seul cri.

L'assassin, sans plus se préoccuper de sa victime, se précipita vers une des fenêtres, qu'il ouvrit ; les barreaux de fer, sans doute sciés à l'avance, cédèrent à la première secousse et tombèrent au dehors.

ront être retenus de une à trois années.

Les conscrits de la première portion rejoindront leurs corps le 11 novembre, ceux de la seconde portion le 15 du même mois.

Nomination ecclésiastique. —

M. l'abbé Albessard, chanoine honoraire, vient d'être nommé chanoine titulaire de l'église cathédrale, en remplacement de M. l'abbé Delmas décédé.

Une grave explosion se serait produite à Toulouse au polygone du champ de manoeuvres de l'artillerie.

Il y aurait plusieurs blessés. Les détails manquent encore.

Une bonne trouvaille. — Il y quelques années mourait dans sa propriété du Pouget près Montcuq une vieille dame du Pouget, qui, pour donner satisfaction à une manie trop commune chez les vieillards avarés cachait tout l'argent qu'elle possédait dans un trou de muraille dans un galetas. Elle prit soin de murer convenablement sa cachette qui fut ainsi dissimulée aux regards les plus fins.

Au moment de mourir, se trouvant privée de l'usage de la parole, elle fit des signes qui confirmèrent bien ses héritiers dans la pensée qu'elle avait caché son argent et qu'elle voudrait bien, à cette heure suprême, en indiquer la cachette, mais ils ne furent pas suffisamment indicatifs.

Après la mort de la pauvre vieille dame, toutes les recherches faites de la cave au grenier restèrent sans résultat. Ces jours derniers, en faisant sans doute des réparations, on a découvert le trésor, dont la valeur se porterait, dit-on, à une somme d'environ cinquante mille francs. Cette somme se composerait de pièces d'or toutes aux effigies de Louis XIV, Louis XV et Louis XVI.

Les commérages vont naturellement leur train et les bonnes femmes de l'endroit disent qu'on doit la découverte de ce trésor à une « débaîchoire », une sorcière de Montauban qui, consultée par d'anciens domestiques de la maison, aurait indiqué la cachette.

Quoi qu'il en soit l'heureux propriétaire est en possession de sa fortune.

Tribunal correctionnel de Cahors

Affaire de Labastide-Marnhac. — On se rappelle cette affaire.

Des individus, restés inconnus, avaient fait sauter le mai planté devant la mairie. De pauvres gens furent arrêtés et conduits en prison, où ils restèrent pendant plusieurs jours ; après on les rendit à la liberté, mais pour être traduits en police correctionnelle.

Voici quels étaient les chefs d'accusation :

1^o Massip Antoine et Massip Jean étaient prévenus d'avoir, dans la soirée du 2 juin dernier, outragé par gestes, paroles ou menaces, M. le maire de Labastide dans l'exercice de ses fonctions.

2^o Basse, Vincent, Massip Antoine, Arnaudet et Miquel, étaient également prévenus d'avoir, dans les mêmes circonstances de temps et de lieux, volontairement porté des coups et fait des blessures au nommé Conlon.

Sebastian, car s'était bien lui, enjamba la fenêtre et sauta dans le jardin.

Mais, au même instant, le Mayor se releva d'un bond et parut à la fenêtre, un revolver à la main ; il tira.

Sebastian eut un tressaillement ; et sans arrêter sa course éfarée à travers les plates-bandes qu'il ravageait impitoyablement dans sa fuite, il se retourna.

— Bien tiré, mal visé ! cria-t-il d'une voix gouaenarde.

— Attends ! cria le Mayor.

Et, deux autres fois, il déchargea son revolver sur le fuyard ; mais celui-ci, sans répondre, redoubla de vitesse.

Bientôt il atteignit une porte percée dans la muraille de clôture, qu'il ouvrit en un tour de main.

— Nous nous reverrons Mayor, cria-t-il d'une voix stridente.

Le Mayor tira une quatrième fois, mais trop tard.

Sebastian avait disparu et la porte s'était refermée.

— Je dois l'avoir touché, murmura le Mayor ; mais j'ai tiré trop précipitamment.

En ce moment, il senti qu'on le touchait légèrement à l'épaule. Il se retourna.

Felitz Oyandi, pâle, hâve, les traits bouleversés par la terreur, se tenait à deux pas de lui, la main droite appuyée sur un meuble pour se soutenir.

— Que faites vous ici ? demanda-t-il d'une voix tremblante ; que se passe-t-il donc ?

— Ah ! vous voilà, dit le Mayor en ricanant ;

3^e Larroumeg d'avoir, le 23 mai, détenu ou fait usage de la dynamite sans avoir préalablement accompli la formalité prescrite.

De nombreux témoins ont été entendus, les prévenus interrogés. Le tribunal a renvoyé à quinzaine les plaidoiries des défenseurs et le réquisitoire du procureur de la République. Nous donnerons le verdict.

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS ET DU MIDI

Voyages dans les Pyrénées

Les Compagnies d'Orléans et du Midi ont soumis à l'approbation de M. le ministre des Travaux publics, pour être mis en application à dater du 10 juillet, les prix des trois nouveaux voyages d'excursion au départ de Paris, permettant de visiter les diverses stations des Pyrénées.

Ces prix sont : 1^{re} Cl., 180 fr. — 2^e Cl., 135 fr.

DURÉE DE VALIDITÉ : 30 JOURS

En outre, la durée de validité du billet de Voyage circulaire, actuellement établi pour le Centre et les Pyrénées, et dont les prix sont : 225 fr. en 1^{re} Classe, et 170 fr. en 2^e Classe, sera portée de 30 à 45 jours.

La durée de ces différents billets peut être augmentée, moyennant supplément de une, deux ou trois périodes de 10 jours.

Enfin, il est délivré de toute gare des dites Compagnies, des billets Aller et Retour réduits de 25 0/0, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que tout point de ces itinéraires pour se rendre à des points en dehors desdits itinéraires

BILLETS D'ALLER ET RETOUR DE FAMILLE

Pour les Stations des Pyrénées Et du Golfe de Gascogne

Des billets d'Aller et Retour de famille, de 1^{re} et 2^e classe sont délivrés à toutes les stations des réseaux d'Orléans et du Midi, avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours.

Toute l'année pour Arcachon, Biarritz, Dax, Guethary, Pau, Saint-Jean-de-Luz et Salies-de-Béarn.

Et du 1^{er} Mai au 31 octobre pour Argelès-Vieuxac, Ax, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Hendaye, Laros (Eaux-Bonnes, Eaux-chaudes), pierrefitte-Nestalas (Cauterets), St-Girons (Aulus) et Ussat-les-Bains.

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du tarif légal d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 500 kilomètres.

Pour une famille de 3 personnes	25 0/0
— 4 —	30 id.
— 5 —	35 id.
— 6 —	40 id.

Durée de validité 33 jours

NON COMPRIS LES JOURS D'ARRIVÉE ET DE DÉPART

La durée de validité des Billets de famille peut être prolongée une ou deux fois de 30 jours moyennant le paiement pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 0/0 du prix du Billet de Famille.

Le Triduum organisé en l'honneur de la béatification du Bienheureux de La Salle a commencé vendredi et samedi dans la chapelle du grand séminaire, il se terminera en grande solennité dimanche dans l'église Cathédrale.

vous êtes donc enfin sorti de votre évanouissement ?

— Oui ; j'ai entendu plusieurs coups de feu ; je me suis empressé d'accourir ; qu'est-il donc arrivé

— Il est arrivé que ne croyant ni aux sorciers ni aux miracles, j'ai voulu découvrir comment et pourquoi votre glace était tombée.

— Eh bien ?

— J'ai découvert ce que je cherchais voilà pourquoi vous avez entendu des coups de feu.

— Ainsi, vous savez tout ?

— Oui, plus même que je n'espérais.

— Quoi donc ?

— Le complice de la sorcière était caché dans ce cabinet, attendant sans doute le moment propice de s'en aller ; malheureusement ou heureusement, comme il vous il plaira, je l'ai surpris ; alors il a voulu fuir, nous nous sommes colletés ; il a essayé de me poignarder pour se débarrasser de moi.

— En effet ; vous êtes blessé ?

— Ce n'est rien, une égratignure, pas d'avantage ; la force du coup m'a renversé sans haleine, mais je me suis prestement relevé, et j'ai tiré quatre coups de revolver sur ce démon ; ce qui me chagrine, c'est que je ne l'ai pas tué ; cependant, je crois l'avoir touché. Du reste, je vais m'en assurer tout de suite.

— Comment ?

— Vous allez voir.

Et sans plus de cérémonie, laissant là Felitz Oyandi, tremblant de tous ses membres, le Mayor sauta délibérément dans le jardin.

Les traces laissées par l'ancien matelot dans sa

La 1^{re} messe à 6 heures, la messe pontificale à 10 heures, les vêpres à 3 heures avec sermon et bénédiction.

Une quête sera faite dans le but de venir en aide aux Frères de l'école chrétienne. Les personnes qui ne pourront assister aux divers exercices sont priées d'envoyer leurs offrandes aux quêtenses dont les noms suivent :

M^{lles} Audorand, square Fénélon ; Bourdin, rue du Châlean National ; Barreau, rue du Séminaire ; Delbreil, Grande Chartreuse ; Saligné, rue des Cadourques ; de Folmont, faubourg St-Georges ; de Lator, faubourg St-Georges ; Gay, rue de La Préfecture ; Soudrille, Boulevard Nord.

Une singulière découverte a été faite dans la journée de lundi, à Toulouse,

Le sieur Théodore Mouynet, monteur en sandales, demeurant à Casse-Lardit, était occupé à rechercher dans la garonne un bloc de pierre, lorsqu'il a senti sous ses pieds quelque chose comme de grosses balles de fusil. En examinant de près et en plongeant pour saisir ces objets, Mouynet s'est trouvé en présence d'un lot de cartouches de fusil Gras et de trois cartouches complètes du fusil Lebel.

Les autorités militaires ont été aussitôt informées de cette découverte. Une enquête a été commencée.

L'examen du Certificat d'Etudes primaires supérieur, vient d'avoir lieu à Cahors, les 23, 24 et 25 courant.

Deux écoles primaires supérieures du Lot, présentaient des candidats à cet examen nouveau, dont le programme est celui du brevet supérieur.

Le nombre des aspirants était de sept : 5 ont été admissibles à l'examen oral, et 4 ont été définitivement reçus.

Nous ne pouvons laisser passer sous silence le brillant résultat obtenu, dans cette circonstance, par l'école primaire supérieure de Luzech.

Cette école présentait deux candidats ; tous deux ont été reçus : l'un premier, l'autre second.

Nos félicitations chaleureuses, au dévoué directeur de l'école primaire supérieure de Luzech, M. Aillet, et à ses zélés collaborateurs.

Biographie

Nous publions, avec l'autorisation de l'auteur, la biographie ci-dessous d'un de nos compatriotes trop oublié.

Pierre PELISSIER, poète et pédagogue sourd-muet

Né à Gourdon, en septembre 1814, décédé à Paris le 30 avril 1863.

Povero mutilino ! Mirabile intelligentia umana ! Quante cose ci diciano egli ed in quelle infinite espressioni degli sguardi e delle fisionomia !

SILVIO PELLICO. Le mie prigioni, Capitolo VIII.

Parmi les Quercynois qui ont prouvé leur amour et leur attachement au pays natal par la publication d'ouvrages sérieux sur les hommes et les choses du Quercy, on est obligé de compter le docteur Jean-Baptiste Vidaillet, auteur d'un volume inti-

tué étaient parfaitement visibles.

Le Mayor les suivit dans tous leurs méandres. Bientôt il aperçut des gouttes de sang ; elles augmentèrent et formèrent une ligne rouge non interrompue jusqu'à la porte.

Le Mayor essaya, mais en vain, de l'ouvrir. Sebastian l'avait refermée du dehors.

Le Mayor revint alors vers la fenêtre où Felitz Oyandi se tenait accoudé et suivait tous ses mouvements.

— Il en tient ! je ne m'étais pas trompé, murmura le Mayor tout en marchant ; j'ai dû le toucher deux fois, mais légèrement, c'est un rude matin ! Comment se fait-il qu'il ne soit pas mort ? Carra ! voilà un ennemi qui me tombe du ciel, ou me vient des enfers, et dont je me serais bien passé ! Hum ! ajouta-t-il en hochant la tête, cela va mal ; je suis forcé d'en convenir. Il faut que je retrouve ce démon et sa complice au plus vite, et que je les fasse disparaître par n'importe quel moyen ! sans cela !...

Il n'acheva pas, il était arrivé devant la fenêtre.

— Eh bien, qu'avez-vous découvert ? lui demanda Felitz Oyandi.

— Ce que je cherchais, répondit le Mayor, mon bras commence à me faire souffrir, passez-moi une cuvette et de l'eau, et venez me rejoindre ici avec ce qu'il faut pour panser cette égratignure, j'ai à causer avec vous, et, après ce qui s'est passé, j'aime mieux parler en plein air, j'ai une peur horrible des espions.

— C'est bien, attendez-moi ; dans un instant je suis à vous.

GUSTAVE AIMARD. (A suivre).

Biographie des hommes célèbres du département du Lot.

Cet ouvrage a eu deux éditions très élogieuses l'une de l'autre, car la première a été imprimée à Gourdon en 1828 et la seconde à Nérac en 1875.

Mais, en parcourant les deux éditions de cet ouvrage on voit que parmi les cent-cinquante hommes marquants ou illustres, en commençant par Lucrétius et en finissant par nos contemporains du XIX^e siècle, M. Vidaillet a oublié ou a dédaigné de donner la biographie d'un Quercynois qui le méritait à plus d'un titre. Omission d'autant plus singulière que tous les deux, M. Vidaillet et l'homme dont je veux parler, étaient nés de la même ville de Gourdon, chef lieu d'un arrondissement du département du Lot.

Il est vrai que c'était une célébrité *suis generis*, car c'était un sourd-muet, né en 1814; mais qui, doué d'une intelligence supérieure, se distingua parmi ses condisciples, même plus tard, devint professeur dans les établissements consacrés aux enfants affligés de cette terrible infirmité, et mourut à Paris en 1863, étant professeur titulaire de l'École Impériale des Sourds-Muets de la capitale.

Il s'appelait Pierre Pélissier.

Et voici par quel hasard, j'ai eu l'occasion de réunir quelques détails sur sa vie, ses œuvres et ses gestes.

Ayant eu l'occasion de faire un voyage à Gourdon en automne de l'année 1887, j'ai fait la connaissance de la famille de cet homme intéressant. Sa sœur m'a communiqué les ouvrages poétiques et pédagogiques de son frère qui ont été publiés, et même quelques lettres intimes et quelques notes écrites de sa main. Avec cela j'ai rédigé cette courte biographie, qui pourra compléter l'ouvrage de M. Vidaillet.

Il faut d'abord dire que Pierre Pélissier, dans son enfance, jouissait de toutes ses facultés, comme les autres enfants, mais une cruelle maladie, survenue lorsqu'il avait six ou sept ans, lui ôta le pouvoir de la parole, en paralysant d'abord son oreille.

Fort heureusement pour lui, il était né dans une famille assez riche et assez éclairée, qui savait que grâce à l'admirable invention de l'abbé de l'Épée, les enfants sourds muets n'étaient plus complètement privés de l'instruction religieuse, morale et scientifique.

On l'envoya d'abord à Rodez, où existait, dès 1823, le noyau d'un établissement scolaire destiné spécialement à l'éducation des enfants sourds-muets. De là, il passa à Toulouse, ce centre intellectuel qui éclaire le midi de la France; et c'est là où le jeune Pélissier a poursuivi ses études sous la direction de l'abbé Charotte, un des meilleurs élèves de l'abbé de l'Épée, et un des plus zélés propagateurs de la méthode de son illustre maître. Sous ce guide, aussi savant que dévoué, les progrès du jeune gourdonnais furent aussi sûrs que rapides.

Le 1^{er} novembre 1828, lorsque la duchesse de Berri, étant de passage à Toulouse, voulut visiter l'école des sourds-muets, notre jeune Pélissier fut chargé d'écrire l'allocution d'usage, que nous avons vue écrite de sa main parmi les papiers que sa famille conserve religieusement. Bien entendu, ne pouvant pas prononcer ce discours de vive voix, l'intelligent sourd-muet le rendit par une mimique expressive, genre dans lequel il réussissait toujours d'une manière tout à fait extraordinaire. Quelques années plus tard, c'est-à-dire, dans le courant de l'année 1832, Pélissier, âgé à peine de 18 ans, devint professeur adjoint de l'école des sourds-muets de Toulouse. En 1836, il envoya une pièce de vers à l'Académie des jeux floraux qui l'a jugé digne d'être publiée dans son recueil de cette année. Ce succès lui valut le titre de professeur titulaire de l'école de Toulouse.

Cependant, guidé par le désir de voir la capitale et, espérant y trouver un plus grand théâtre pour développer ses talents naturels et utiliser ses connaissances acquises dans la pédagogie des sourds-muets, notre jeune professeur quitta sa chaire à l'école toulousaine, le 1^{er} septembre 1837 et se rendit à Paris. Là, en mars 1838, il s'annonça d'abord comme professeur libre de ce genre d'enseignement. Mais à cette époque aucune branche de l'enseignement libre ne pouvait prospérer en France, à cause du privilège de l'Université et de l'organisation de l'instruction publique. Fort heureusement pour lui, et pour la science pédagogique des sourds-muets, notre jeune Pélissier, au bout de quelques années, eut le bonheur d'être appelé à l'enseignement officiel, ayant obtenu, le 25 janvier 1843, la place de suppléant à l'école royale des sourds-muets à Paris (1).

Six ans plus tard, il succéda à M. Lecoq, professeur ordinaire de la même école, et son traitement jusqu'alors limité à 2,000 francs, fut élevé à 2,500 francs.

Là, notre Pélissier se trouva dans la véritable sphère de son activité et au centre

(1) C'est à cette époque que notre jeune professeur publia son ouvrage intitulé: *Poésies d'un sourd-muet*, par M. P. Pélissier, professeur suppléant de l'Institut Royal des Sourds-Muets; avec une introduction de M. Laurent de Jusrieu. Paris, librairie de Charles Gosselin, 30, rue Jacob, 1844. Un volume in-8^o de 307 pages.

Deux ans plus tard, c'est-à-dire en 1846, le même professeur publia son discours prononcé à la distribution des prix aux jeunes sourds-muets. Le titre de cette brochure est: *De l'influence de la littérature et des beaux-arts sur les sourds-muets*.

de la plus importante famille des sourds-muets de la France. C'est alors qu'il put développer toutes les ressources de son génie et toutes les qualités de son cœur généreux et dévoué. Là, il sut s'attirer la sympathie générale de ses supérieurs, de ses collègues et de ses élèves. C'est à partir de cette époque, jusqu'à sa mort, qu'il n'a cessé de poursuivre avec autant d'ardeur que de persévérance, la solution du grand problème de l'éducation des sourds-muets.

Il cherchait surtout à familiariser les mères de familles et les personnes qui dirigent les écoles primaires ordinaires, avec les moyens qu'il faut employer pour développer l'intelligence des enfants sourds-muets qui peuvent se rencontrer dans ces familles ou dans ces écoles.

Un pareil travail n'a pu passer inaperçu et non récompensé. En effet, il fut couronné à Paris, par la commission d'éducation et d'assistance qui a décerné une médaille d'or à son auteur. Et l'Impératrice de Russie (épouse du Czar Alexandre II), qui s'occupait beaucoup du sort des pauvres sourds-muets dans son vaste empire, envoya gracieusement à Pélissier une magnifique tabatière comme récompense d'un mérite hors ligne. (1)

Les deux ouvrages que nous venons de signaler nous font déjà connaître notre sourd-muet de Gourdon, comme un poète distingué et comme un pédagogue éminent; mais on nous a communiqué aussi plusieurs autres brochures et plaquettes, dont les unes se rapportent à la question de la pédagogie des *Sourds-Muets* et les autres contiennent quelques charmantes productions littéraires du même auteur, qui était un poète dans sa vie et poète dans ses œuvres. Parmi ces dernières nous ne citerons qu'une seule plaquette de 4 pages, intitulée *Ma mère! Mon Dieu!*

Dans cette pièce de vers, Pélissier décrit d'une manière admirable les misères d'un enfant, né sourd-muet, et sa joie finale, lorsque, grâce à l'éducation qui lui a été inculquée d'après le système de l'abbé de l'Épée, il finit par apprendre la signification de ces mots, *Ma mère! Mon Dieu!*

(1) Le titre de cet ouvrage qui a valu à son auteur toutes les récompenses honorifiques est: L'enseignement primaire des Sourds-Muets mis à la portée de tout le monde avec l'iconographie des signes, par P. Pélissier, professeur sourd-muet à l'Institut du Paris. — Paris, imprimerie et librairie, de Paul Dupont, rue Grenelle de St-Honoré 45, 1856. — Un volume in-8, de 238 pages avec 21 planches gravées.

L'abrégé de cet ouvrage forme une brochure intitulée: *Iconographie des Signes*, faisant partie de l'Enseignement primaire des Sourds-Muets, par le même auteur et publiée par le même libraire avec les mêmes planches qui ornent l'ouvrage précédent.

(Extrait du Bulletin de la Société des Etudes)
A suivre.

Variétés

LÉGENDE CATUSSIENNE

Origine du mot Catus

(Suite)

Cet abri granitique, cher aux bergers, peut protéger plusieurs personnes et permet de voir l'enfoncement dans toute sa grandeur, on s'y asséoit facilement. Une fente verticale apparaît sur le côté droit. C'est probablement l'entrée d'un vaste terrier où gisent les renards. Plusieurs pierres plates, disposées régulièrement sur le devant, et servant à leur tendre des pièges, l'indiquent suffisamment. On y voit quelques foyers que les pâtres allument l'hiver pour se réchauffer, pendant que leurs troupeaux paissent sur les pentes. Malheur aux brebis qui s'aventurent un peu trop bas! Ce n'est qu'à grand-peine et aidées, non sans fatigue, par leurs gardiens qu'elles peuvent remonter au sommet.

En somme, l'été comme l'hiver, ce trou légendaire offre un paysage des plus attrayants, non certes par son étendue, mais par la profusion de dessins et de nuances que la nature se plaît à y réunir. Mais qu'importe la grandeur du cadre, pourvu que la beauté, une beauté naturelle et non factice, distingue le tableau.

Il se recommande à l'attention des visiteurs, par la variété de ses lignes et de ses couleurs suivant les saisons.

En vérité, demeure digne du dragon formidable qui répandait la terreur dans le pays.

L'histoire de ce trou et du monstre qui l'a habité constitue la tradition préférée des catussiens. Les vieillards la racontent, le soir, durant les longues veillées de décembre et de janvier, à leurs petits-fils réunis autour d'un bon feu flambant, pendant que la bise souffle dehors et fouette les portes et ébranle les fenêtres.

Nous aimerions l'entendre de la bouche d'un aïeul deux fois centenaire. Avec quelle foi superstitieuse il entamerait le récit après avoir exigé le plus profond recueillement et le silence le plus absolu! Quelle physionomie confiante et convaincue, empreinte d'une légère expression de sévérité! Quels gestes singuliers et naïfs! Hélas! ce bonheur nous est refusé ainsi qu'à vous, lecteurs. Mais, après l'avoir lue, figurez-vous que vous la tenez d'un contemporain de Louis XIV — et d'abord la voici:

« Un chat, s'échappant des mains d'un voyageur, se réfugia dans une petite cavité

qui devint tout d'un coup le trou que l'on voit aujourd'hui et que nous venons de décrire.

« Ce chat exerçait d'énormes ravages dans les parages de Terrié. Il dévorait les passants et se retirait précipitamment dans sa demeure.

« La nuit, pensant que les habitants d'alentour dormaient ou n'osaient sortir, il dévastait les étables, abimait les récoltes de telle façon que, sans l'heureuse arrivée d'un héros, il aurait ruiné le pays sans compter une foule d'autres meurtres dont l'humanité eût encore été victime.

N'oublions pas de dire que durant son long séjour dans le trou, ce terrible animal avait pris des proportions considérables; d'aucuns prétendent même qu'il lui avait poussé sept têtes comme à certaine hydre mythologique. Il était donc de taille à se défendre hardiment.

« Tous les efforts des paysans intrépides avaient échoué devant sa force et son agilité. Si l'un d'eux lui coupait une tête, nouveau phénix, une autre la remplaçait aussitôt. Les plus vieux d'entre les vieux ajoutent que, pour le mettre entièrement hors de combat c'est-à-dire le tuer, il était indispensable de lui trancher simultanément les sept têtes. D'où peuvent-ils tenir ce détail si précis? Mystère.

« Enfin, la misère augmentant tout les jours, le pays se dépeuplait; il serait devenu un véritable désert où le monstre aurait régné en maître lorsque, un jour, un cavalier, de passage dans l'endroit, pas fortuement peut-être, mais attiré sans doute par le bruit des déprédations et des brigandages de ce dragon mystérieux, envia certain exploit d'Hercule et voulut, sinon le surpasser, du moins l'égalier.

« Plein de force et de souplesse, — c'est la tradition qui parle — bon cavalier et excellent lutteur, il endossa un manteau de cuir, rassa, couvrit son chef d'un casque d'airain, s'affubla de tout l'attirail d'un bon soldat gaulois ou romain, enfourcha un vigoureux cheval et se dirigea vers le trou fatal, décidé à vaincre ou à mourir.

« Après avoir chevauché quelques instants autour de la formidable ouverture, le cavalier précipita sa monture avec fracas.

(A suivre).

AGRICULTURE

Les vins en bouteilles. — On sait que le cabinet anglais a dû réduire sa prétention de frapper les vins français en bouteilles d'une taxe d'importation. Sur les vins mousseux seulement cette taxe est fixée définitivement à 68 fr. 77 par hectolitre, soit 52 centimes par bouteille. Toutefois, s'il est prouvé que le prix du vin ne dépasse pas 15 shillings par gallon (412 fr. 58 par hectolitre), le droit sera abaissé à 21 centimes par bouteille.

En cas de contestation sur la valeur du vin, les douaniers anglais auront un droit de préemption, c'est-à-dire qu'ils pourront acheter ce vin pour la couronne au prix ci-dessus de 15 shillings par gallon. Les vins médicinaux ne seront pas passibles du droit additionnel.

La production des œufs. — Tout le monde sait l'importance du commerce des œufs et quelle source de richesse il est principalement pour les cultivateurs et les petits négociants.

Toute tentative faite pour améliorer cette branche de nos produits doit être accueillie avec faveur.

Voici comment il faut procéder pour arriver à augmenter du double ou du moins d'un tiers la production des œufs.

Chaque année, toutes les poules qui ont dépassé l'âge de quatre ans, doivent prendre le chemin de la marmite ou du marché. C'est un point essentiel, et il faut être impitoyable si l'on veut arriver à un bon résultat économique.

La poule de trois ans donne le maximum de la production.

Dans la quatrième année elle pond moins, mais les œufs sont plus gros; puis la production va en déclinant chaque année.

La poule de cinq ans coûte autant à nourrir que celle de trois ans et produit moins. Il n'y a pas donc lieu d'hésiter, d'autant plus que les jeunes poules pondent à l'arrière saison ou au commencement de l'année, époque où la valeur des œufs est double, triple de celle du temps ordinaire de la poule. Jomais une vieille poule ne pond l'hiver. Avec des poules de 9, de 2, de 3, de 4 et 5 ans, bien soignées, bien nourries on est presque assurée d'avoir toute l'année des œufs frais.

A ce système, on gagnera en outre de ne plus manger des volailles coriaces, car la poule de quatre ans est encore très bonne.

La ciguë et le muguet. — M. Reuilher, directeur de l'École d'aviculture de Gambais, invite les éleveurs à se prémunir contre les dangers que présentent la ciguë et le muguet.

« Choisissez bien, dit-il, les pâturages de vos oies; la ciguë, si connue dans les jardins, est un poison mortel pour ces animaux, de même que le muguet des bois.

« La semaine dernière, la femme d'un colporteur jetait au foin un bouquet de muguet qui avait déjà séjourné dans un verre d'eau; le bouquet fut aussitôt dévoré par un troupeau de dix petits oisons, plus le père et la mère; quelques minutes après, neuf des oisons étaient morts et le père et la mère très malades; ceux qui ont été sauvés, ainsi que le dixième oison par l'absorption forcée de lait trait sur le champ.

« Ce remède le réussit presque toujours s'il est administré à temps. »

Bibliographie

LA REVUE DE PARIS ET DE SAINT-PÉTERSBOURG. Paraissant le 15 de chaque mois. Bureaux, 14, rue Halévy, Paris. Sommaire du numéro de juillet 1888. — Les Quarante du Siècle (Gorges Sand). Arsène Houssaye. — Un mariage noir. G. de Peyrebrune. — Salon de 1888. Armand Silvestre. — Les Artistes peints par eux-mêmes. R. de la Sizeranne. — Les Légendes religieuses. Jules David. — Souvenirs de la guerre de Crimée. Baron R. Michel — Glen-Nevis. Paul Dys. — De l'avenir de la littérature en Russie. Marcel Bernhardt. — Conte de jadis. Alfred des Essarts. — Récits exotiques. Edgar La Selve. — Poésies: José-Maria de Hérédia. Edmond d'Haracourt. Pierre Quillard. De Borelli. Mario de la Tour-Saint-Ygest. — Les Bêtes à Bon-Dieu. Alphonse Karr. — Chronique politique. Alkoff. — La Vie Russe. Yvan Rienko. — Histoire au jour le jour. A. Caste. — Carnet Parisien. Fraucillon. — Bulletin financier. J. A. N.

Le BON JOURNAL illustré, paraît deux fois par semaine. Bureaux 26, rue Racine, Paris. — Sommaire du numéro 233 (25 juillet 1888. — Jean Alesson. Le naufrage du Waterloo. — Hector Malot. Ghislaine (suite). — Jules Mary Je l'aime (suite). — Jules Durieu. Le Lion (suite). — Charles Mérouvel. Les derniers Kérandal (suite). — Alexis Bouvier. Monsieur Trumeau (suite).

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS
du 21 au 28 juillet 1888

Naissances.

Alayrac, Marie, rue du Pont-Neuf.
Taillade, Félix, rue Mascouton.
Alix, Jean, rue Nationale.
Vincent, Marie, rue Donzelle.
Péridé, Joseph, place Galdemar.
Cavaillé, Yvonne, rue des Soubirous.
Belval, Jules, place du Théâtre.

Décès.

Cristiani, Eugénie, 10 mois, Gendarmerie.

Bonne mesure de précaution ;

Les Landelles-en-Ercé (Ille-et-Vilaine), le 6 mai 1888. — Les Pilules Suisses sont le seul remède qui m'ait guéri de la migraine. Voici le printemps; pour me préserver du retour de cette maladie si douloureuse, veuillez m'envoyer 3 boîtes de vos excellentes Pilules Suisses à 1 fr. 50. Je vous autorise à publier ma guérison, car vos Pilules Suisses m'ont enlevé le mal comme avec la main.

(Signature légalisée). JEAN-LOUIS RÉPISSÉ.

BOURSE. — Cours du 27 juillet 1888.

3 0/0.....	83 72
3 0/0 amortissable (nouveau).....	86 32
4 1/2 0/0 1883.....	106 97
Actions Orléans.....	1,327 50
Actions Lyon.....	1,263 75
Action Panama.....	290 00
Obligations Orléans 3 0/0.....	402 00
Obligations Lombardes.....	296 00
Obligations Saragosse.....	352 50

de M^e Georges DELBREIL, licencié en droit, avoué à Cahors.

EXTRAIT

DE

Jugement de séparation de biens

Par jugement rendu par le tribunal civil de Cahors, le vingt-trois juillet mil huit cent quatre-vingt-huit, Marie Salacroup, sans profession, épouse du sieur Jean Besse, demeurant avec lui dans la commune de Bagat (pourvue de l'assistance judiciaire suivant décision du bureau de Cahors, en date du 3 mai dernier) a été séparée de biens d'avec son dit mari, propriétaire cultivateur domicilié avec son épouse.

Pour extrait certifié véritable.
Cahors, le vingt-sept juillet mil huit cent quatre-vingt-huit.

L'avoué poursuivant,
DELBREIL.



40 ans de Succès. La seule guérissant sans lui rien aujourd'hui, les Écoulements anciens ou récents. EXPÉDITION FRANCO CONTRE MANDAT-POSTE. Prix: 5 fr. le flacon. — Chez J. FERRÉ, Pharmacien 102, RUE RICHELIEU, PARIS

Établissement Hydrothérapique

CHEZ M^{ME} SABATIÉ

CAHORS, 6 — Allées Fénélon, 6 — CAHORS

Bains de toute nature — Hydrothérapie complète chaude et froide. — Etuves. — Chambres pour malades.

Par la sécurité de son installation et sa tenue irréprochable, cet Etablissement entièrement refait à neuf, se recommande tout spécialement aux personnes désireuses du confort et du bien-être.

Toutes les Baignoires sont émaillées.

TARIF :

Douches de toute sorte, à piston, en jet, en pluie, ascendantes, etc., avec friction, ou massage, ensemble.....	1 fr.	Bain simple.....	0 fr. 75
Etuves, avec soins particuliers..	2 fr. 50	Bains médicamenteux.....	1 fr. 50
Bains de vapeur, Sudation, Fumigation, etc.....	2 fr.	Bains sulfureux alcalins, de mer artificiels.....	1 fr. 50
		Barèges, Vichy, de Pennès, etc.	1 fr. 50

On donne des abonnements à prix réduits pour les douches.

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS A PRIX FIXE

Le système de vendre tout à bon marché et entièrement de confiance est absolu dans la maison.

Maison de Confiance

Tout article qui a cessé de plaire est échangé ou remboursé, au gré de l'acheteur.

PONTIÉ

Jacques FONTÈS Successeur

Boulevard Gambetta et rue Fénélon. — CAHORS

Nouveautés pour Robes, Confections pour Dames et Enfants, Soieries en tous genres, Velours, Fourrures, Manchons, Spécialité d'articles pour deuil, Tissus et Châles, Nouveautés pour Hommes, Draperies en tous genres, Gilets fantaisie, Cravates, Flanelles de santé, Toiles en tous genres, Linges de table, Etoffes pour ameublements, Tapis d'appartements et pour Eglises, Couvertures, Mouselines, Rideaux, Spécialité pour Corbeilles de Mariages, Châles, Cachemire des Indes et de France, etc. — Envoi d'échantillons sur demande. — Expédition franco de port pour tout achat au-dessus de 20 francs.

Nota. — L'honorable Maison PONTIÉ est connue très avantageusement dans tout le département pour traiter les affaires de confiance.

Jacques FONTÈS, son successeur, ayant des rapports directs avec les premières fabriques de France et de l'Etranger, continuera à Cahors, à offrir à moins les mêmes avantages que les grandes maisons de Paris.

ELEGANCE — PLUS DE DOS RONDS — SOUTIEN

BRETELLES AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES



La BRETELLE AMÉRICAINNE élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse.

Elle écarte toute tendance au Dos Rond, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité : 3, 5, 7.50 et 10 fr.

Seul dépôt chez : J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors

Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.

MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC

En vente au bureau du Journal.

En vente chez tous les Libraires.

Très complète, indiquant TOUS LES CHEMINS DE FER en projet, en construction ou en exploitation

CADRE DU LOT

En feuille, 0 fr. 75. — Sur carton, 1 fr. 25. — Sur toile avec étui chagriné 1 fr. 50. — 25 c. en plus par la poste.

Maison spéciale d'Accouchement
DIRIGÉE PAR
M^{ME} Angèle Raymond Gérardgeorge
Maitresse Sage-Femme
Rue des Augustins, 28, et place Villebourbon, 1, Montauban (T-et-G.)
PREND DES PENSIONNAIRES
Guérison radicale des Maladies de Matrice

DENTS & DENTIERES

PERFECTIONNÉS GARANTIS
Ayant mérité une mention honorable de l'Académie Nationale, posés sans douleur ni extraction de racines, servant à la mastication comme les dents naturelles et s'adaptant au point de tromper l'œil le plus exercé.
GUÉRISON des maladies des Dents et des Gencives.
TRAITEMENT spécial des Dents déchaussées et chancelantes, redressements, plombages, métallisations, aurifications, obturations siliceuses imitant parfaitement l'émail des dents, en un mot, toutes les opérations relatives à l'art dentaire!

* AUDOUARD *

Ex-dentiste des grandes communautés religieuses et institutions du faubourg St-Dermain, à Paris. Membre de l'Association générale des Dentistes de France et de la Société d'Odontologie de Paris.

CHIRURGIEN-DENTISTE
Des principaux établissements d'éducation du Lot et de la Corrèze
A BRIVE

"POUDRE DENTIFRICE ALCALINE ET ÉLIXIR LEUCODON"
Prévenant la Carie et le déchaussement de dents ordonnée depuis longtemps par un grand nombre de Médecins.
5 fr. la Boîte. — La Flacon 5 fr.
EXPÉDITION FRANCO CONTRE UN MANDAT-POSTE

NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive pour la commande d'appareils dentaires, de bien vouloir lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

L'ATLAS NATIONAL

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc.

NOUVELLE ÉDITION MISE À JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES

Histoire, commerce, industrie, agriculture, chimie de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc.

125 CARTES COLORIÉES, tous les départements, les Colonies et les PLANS EN CHROMO des grandes villes de France

L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 cent.

ou en 25 séries à 75 centimes
ne reviendra qu'à 48 fr. 75

AVEC 425 CARTES COLORIÉES

15 CENTIMES la livraison avec carte illustrée

La 1^{re} liv. A 15 c. contenant la grande carte des chemins de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les Libraires
et un exemplaire gratis à FAYARD, éditeur, 74, Bd St-Michel, Paris, ou adresser, 75 cent. timb. pour recevoir la 1^{re} liv.

LES TÉLÉGRAMMES

JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN

Contenant les dernières nouvelles jusqu'à 7 heures du soir, est expédié par les trains rapides du soir même, et distribué 24 heures avant les autres journaux.

Le Télégramme sera servi à l'essai à toute personne qui en fera la demande.

On s'abonne à Paris, 5, rue Coq-Héron
Trois mois : 12 fr.; Six mois : 24 fr.; Un an : 48 fr.

Le propriétaire-gérant, Layrou.

6 MILLIONS

RESPONSABLES POUR PLACEMENTS
Par HYPOTHÈQUE, Avances sur Biens et TITRES DOTAUX
Titres au porteur et nominatifs même grevés de restitution, Créances, Nues-Propriétés, Usufruits.
Avances avant Formalités, Discretion. — LACOMBE & GONNET, 13, rue La Fayette, PARIS

GRAND ENTREPOT

D'EAUX MINÉRALES NATURELLES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

A. COUDERC

67, BOULEVARD GAMBETTA, 67. — CAHORS

ANDABRE, 0 fr. 80. — BALARUC, 1 fr. 25. — BONDONNEAU, 1 fr. 00. — BONNES, 1/4 de litre 0 fr. 75. — BONNES, 1/2 litre 1 fr. 00. — BOURBOULE, (La) 1 fr. 25. — BUSSANG, 0 fr. 90. — CHATEAUFORT, 0 fr. 40. — CHATEL GUYON, Guibler 1 fr. 00. — CONTREXEVILLE, Pavillon 1 fr. 00. — CRANSAC : en bouteille 0 fr. 80; en bonbonne 0 fr. 40. — GAZOSTS, 1 fr. 20. — HUNYADI-JANOS, 1 fr. 00. — MIERS : en bouteille 0 fr. 80; en bonbonne 0 fr. 40. — ROYALE-HONGROISE, 1 fr. 00. — OREZZA, 1 fr. 25. — POUQUES, St-Leger 0 fr. 90. — REINE DU FER, 0 fr. 80. — ST-GALMIER : Noel 0 fr. 40; Badoit 0 fr. 40. — SIERCK, 1 fr. 10. — VICHY : Lardy 0 fr. 70; Larbeud 0 fr. 60; Célestins 0 fr. 80; G^{de} grille 0 fr. 80; Hôpital 0 fr. 80; VALS : St-Jean 0 fr. 80; Dominique 0 fr. 80; Précieuse 0 fr. 80; Rigolette 0 fr. 80; Amélie 0 fr. 80; La Perle 0 fr. 70; Victoire 0 fr. 70.

Sur demande, toutes les Eaux qui pourraient être demandées; une réduction de 5 pour 100 sera faite pour tout acheteur de 25 bouteilles.

LIQUEUR DITE ÉLIXIR DES VOSGES

Ayant obtenu la Grande

MÉDAILLE D'OR

à l'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

FOURGEAUD & LACOSTE
Membres de l'Académie nationale, Inventeurs & Fabricants
PÉRIQUEUX

Il est facile d'imiter ! Il est difficile de créer
l'Élixir des Vosges est une liqueur SUI-GENERIS dont les Bourgeois de Sapin forment essentiellement la base.
Il n'est pas et ne veut pas être une imitation de la GRANDE CHARTREUSE

On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.

EXPOSITION CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand tailleur à CAHORS, rue de la Liberté.

H. LAMIRAULT & C^{ie} Éditeurs PARIS 61, Rue de Rennes, 61

GRANDE ENCYCLOPÉDIE

INVENTAIRE RAISONNÉ
Des Sciences, des Lettres et des Arts pour la Fin du XIX^e Siècle

SOUS LA DIRECTION DE
MM. Berthelot, éminent membre de l'Institut; Hartwig Derembourg, professeur à l'École des langues orientales; F. Camille Dreyfus, député de Seine-et-Oise, bibliothécaire en chef de la Faculté de médecine; G.-A. Laisant, député de la Seine; H. Laurent, examinateur à l'École polytechnique; E. Loysel, directeur de l'Institut; H. Marion, chargé de cours à la Sorbonne; E. Müntz, conservateur de l'École nationale des beaux-arts; A. Walz, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux.

ACCOMPAGNÉE DE PLUS DE 25.000 ILLUSTRATIONS ET CARTES HORS TEXTE

Livraison spécimen envoyée gratuitement sur demande

La GRANDE ENCYCLOPÉDIE formera environ 25 volumes gr. in-8° contenant 4,200 pages, qui seront publiés par livraisons hebdomadaires.
Les souscriptions à l'ouvrage complet sont reçues dès à présent au prix de 500 fr.

Chaque livraison Payable à raison de 10 francs par mois

Chaque volume broché 25 francs

1 franc